

Table des matières

CHAPITRE 1

Le contexte de la révision	7
1.1 Le territoire	9
1.2 Un nouveau Schéma d'aménagement et de développement	10
1.3 La Stratégie intégrée d'aménagement du territoire (SIAT)	12

CHAPITRE 2

Le concept d'organisation spatiale	13
2.1 Plus de 50 ans de planification urbaine	14
2.2 Le concept d'organisation spatiale : arrimage entre aménagement et mobilité durable	15

CHAPITRE 3

La Vision stratégique d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec – 2040	21
3.1 Les politiques municipales actuelles	22
3.2 Les sources d'inspiration	24
3.3 La consultation en ligne sur le projet de Vision stratégique	25
3.4 Les engagements pour l'avenir	26
3.5 La Vision stratégique	27

CHAPITRE 4

Les grandes orientations d'aménagement et de développement	29
4.1 Capitale attractive : accueillir la croissance résidentielle dans des milieux de vie de qualité	32
4.2 Capitale dynamique : favoriser la compétitivité	38
4.2.1 Le secteur industriel	45
4.2.2 Le secteur commercial	49
4.2.3 Les immeubles de bureaux	53
4.3 Capitale performante : donner priorité à la mobilité durable en arrimant la planification des transports et l'aménagement du territoire	57
4.3.1 Les composantes et les parties prenantes des réseaux de transport de l'agglomération	58
4.3.2 Les habitudes de déplacement dans l'agglomération de Québec	59
4.3.3 Le transport urbain des personnes	60
4.3.4 Le transport interurbain des personnes	72
4.3.5 Le transport des marchandises	75
4.3.6 Le transport motorisé à des fins récréatives	81
4.3.7 La localisation des équipements spécialisés majeurs de l'agglomération et des équipements importants des gouvernements et de leurs mandataires	85

4.4 Capitale durable : valoriser et préserver le patrimoine et les milieux d'intérêt	96
4.4.1 Les territoires d'intérêt historique et culturel	96
4.4.2 Les territoires d'intérêt écologique et les corridors récréotouristiques	103
4.4.3 Les territoires d'intérêt esthétique	109
4.4.4 Le territoire et les activités agricoles	113
4.5 Capitale résiliente : protéger les personnes et les biens	117
4.5.1 Les contraintes naturelles	118
4.5.2 Les contraintes de nature anthropique	135

CHAPITRE 5

Les grandes affectations du territoire et le périmètre d'urbanisation	163
5.1 Les grandes affectations du territoire et les densités approximatives	164
5.1.1 Centre-ville (CV)	166
5.1.2 Pôle urbain régional (PUR)	167
5.1.3 Corridor structurant (CS)	168
5.1.4 Urbain (UR)	169
5.1.5 Commerce majeur (CM)	170
5.1.6 Industrie et commerce (IC)	171
5.1.7 Campus technologique (CT)	172
5.1.8 Cité universitaire (CU), ExpoCité (EC), Zone aéroportuaire (ZA) et Zone portuaire (ZP)	173
5.1.9 Agriculture (AG)	174
5.1.10 Forêt (FO)	175
5.1.11 Hameau résidentiel agricole et Hameau résidentiel forestier (HRA et HRF)	176
5.1.12 Hameau mixte agricole et Hameau mixte forestier (HMA et HMF)	177
5.1.13 Parc et espace vert (PEV)	178
5.1.14 Conservation naturelle (CN)	178
5.2 Les définitions des grands groupes d'usages	181
5.3 Le périmètre d'urbanisation	182

CHAPITRE 6

La mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement	189
6.1 La révision du plan et des règlements d'urbanisme	190
6.2 Le monitoring	191

CHAPITRE 7

Le plan d'action	193
-------------------------	------------

ANNEXES

207

La mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement

6



6

La mise en œuvre du SAD

L'adoption et l'entrée en vigueur du SAD constituent un des premiers jalons de la Stratégie intégrée d'aménagement du territoire (SIAT). Pour avoir une réelle portée, les objectifs et dispositions du SAD doivent être transposés dans les plans et règlements d'urbanisme de chacune des trois villes qui composent l'agglomération de Québec.

Pour s'assurer que les objectifs et dispositions du SAD donnent les résultats attendus, l'Agglomération de Québec a défini une série d'indicateurs qui feront l'objet d'un suivi continu ou périodique. Ce monitoring permettra d'apporter des ajustements au SAD au besoin et servira lors de la prochaine révision de celui-ci, après 2020.

6.1 La révision du plan et des règlements d'urbanisme

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) prévoit une obligation de conformité entre les différents paliers de planification et la réglementation d'urbanisme des municipalités. Dans ce contexte, le SAD doit être conforme à la fois aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement³⁴ et au Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec. L'entrée en vigueur du SAD obligera les villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures à revoir leur plan et leur réglementation d'urbanisme pour s'y conformer.

Le délai prévu à la LAU pour la révision du plan et de la réglementation d'urbanisme des villes est de deux ans suivant l'entrée en vigueur du SAD révisé. Les plans et règlements (zonage, lotissement et construction, notamment) doivent être conformes aux objectifs du SAD et aux dispositions du document complémentaire.

6.2 Le monitoring

L'Agglomération de Québec entend suivre plusieurs indicateurs afin de s'assurer de la justesse des objectifs et des dispositions du SAD ainsi que des effets de sa mise en œuvre. Ce monitoring portera sur plusieurs sujets, dont la population, l'économie et l'environnement.

Le tableau ci-dessous présente une liste des indicateurs que l'Agglomération pourrait suivre au cours des prochaines années. Au besoin, d'autres indicateurs pourraient s'ajouter à cette liste.

Tableau de bord du SAD

Tableau 22 / Indicateurs de performance

OBJET	INDICATEUR	SOURCE	FRÉQUENCE DES MISES À JOUR
SPHÈRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE			
4.1 Capitale attractive	Population Ménages	Institut de la statistique du Québec Recensement (Statistique Canada)	Annuelle Quinquennale
4.1 Capitale attractive	Habitations : – Nombre – Typologie résidentielle	Rôle d'évaluation (Ville de Québec)	Continue
4.1 Capitale attractive	Croissance résidentielle : – Mises en chantier par type	Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	Trimestrielle
4.1 Capitale attractive	Potentiel résidentiel : – Nombre – Typologie résidentielle	Ville de Québec	Continue
4.1 Capitale attractive	Densité résidentielle (log/ha) Densité des usages non résidentiels (RPT : Rapport plancher terrain) Densité d'activité humaine Utilisation du sol	Ville de Québec	Continue
4.3 Capitale performante	Transport de personnes : – Parts modales (générales et vers les pôles) – Nombre de déplacements vers les pôles – Temps et distance moyens de déplacement	Enquête Origine-Destination	Quinquennale
SPHÈRE ENVIRONNEMENTALE			
4.4 Capitale durable	Qualité de l'air	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec	Annuelle
4.4 Capitale durable	Qualité de l'eau	Ville de Québec Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec	Annuelle

OBJET	INDICATEUR	SOURCE	FRÉQUENCE DES MISES À JOUR
4.4 Capitale durable	Nombre de permis délivrés annuellement dans les bassins versants (par type de permis)	Ville de Québec Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures Ville de L'Ancienne-Lorette	Annuelle
4.4 Capitale durable	Espaces verts Canopée	Ville de Québec	Continue
4.3 Capitale performante	Pistes cyclables (km)	Ville de Québec	Continue
4.4 Capitale durable	Précipitations : – Pluie – Neige	Environnement Canada	Mensuelle
SPHÈRE ÉCONOMIQUE			
4.2 Capitale dynamique	Emplois : – Nombre – Localisation – Type/Classe	Enquête sur la population active (Statistique Canada) Recensement (Statistique Canada)	Annuelle
4.2 Capitale dynamique	Entreprises en général : – Nombre – Localisation – Type	Liste des industries et commerces (Emploi-Québec)	Annuelle
4.2 Capitale dynamique	Secteur commercial : – Nombre de commerces – Type de commerces	Agglomération de Québec	Annuelle
4.2 Capitale dynamique	Secteur du bureau : – Nombre d'immeubles – Superficie de bureaux	AltusInsight Société québécoise des infrastructures	Trimestrielle
4.2 Capitale dynamique	Parcs et zones industriels : – Superficie – Occupation – Disponibilité – Besoins	Agglomération de Québec	Annuelle
4.3 Capitale performante	Transport de marchandises : – Volume annuel de camionnage sur le réseau d'agglomération – Volume annuel de transbordements au port de Québec	Transports Québec Port de Québec	Annuelle
4.3 Capitale performante	Tourisme : – Nombre de croisiéristes à Québec – Nombre d'arrivées à l'aéroport Jean-Lesage	Office du tourisme de Québec Port de Québec Aéroport international Jean-Lesage de Québec	Annuelle